



VILLE DE LA LONDE LES MAURES

ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 14 FÉVRIER 2024 à 18 h.

Date de la convocation : le jeudi 8 février 2024.

I - ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

- 1. TERRITOIRE D'ÉNERGIE VAR (TE83) - SYMIELEC - ADHÉSION DE LA COMMUNE DE FLAYOSC.**
- 2. TERRITOIRE D'ÉNERGIE VAR (TE83) – SYMIELEC - MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT.**
- 3. SYNDICAT MIXTE DU MASSIF DES MAURES (SMMM) – DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS.**
- 4. OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL – DÉTERMINATION DU MONTANT DE LA REDEVANCE**
- 5. INFORMATION DONNÉE AU CONSEIL MUNICIPAL DANS LE CADRE DES POUVOIRS DÉLÉGUÉS.**

Conformément à l'article L 2122-23 du CGCT, il est rendu compte des décisions par délégation prises par Monsieur le Maire. Il s'agit d'une simple information donnée au Conseil, qui ne donnera pas lieu à vote.

Ces documents sont consultables au Bureau n° 107. Il est demandé aux élus de bien vouloir faire part au Secrétariat Général de leurs questions et observations éventuelles, au moins 24h avant la séance du Conseil Municipal.

II - TRAVAUX – URBANISME - FONCIER :

- 6. DÉFINITION DES ZONES D'ACCÉLÉRATION POUR L'IMPLANTATION D'INSTALLATION TERRESTRE DE PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (ZAENR) – CONCERTATION– BILAN DE LA CONCERTATION**

III – FINANCES - BUDGETS :

- 7. DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE DE LA COMMUNE ET DES BUDGETS ANNEXES – EXERCICE 2024.**

IV – RESSOURCES HUMAINES :

8. **ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITÉ – CRÉATIONS D'EMPLOIS NON PERMANENTS .**
9. **ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ – CRÉATIONS D'EMPLOIS NON PERMANENTS .**

V- QUESTIONS DIVERSES :